

## PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018

Le budget Primitif 2018 s'équilibre en dépenses et en recettes à :

● <b>Section de fonctionnement :</b>	5 180 445,00 €
● <b>Section d'investissement :</b>	2 915 193,00 €
● <b>Le budget global s'élève à :</b>	8 095 638,00 €

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### 1 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 5 180 445,00 €

Une progression de 0,09 % par rapport aux crédits votés au BP 2017.

#### ● **Chapitre 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL 1 226 177,52 € (23,67 % des dépenses)**

Une progression de 2,15 % par rapport aux crédits votés au BP 2017.

Les principales dépenses sont les suivantes :

6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	281 873,00 €	voyages, les sorties et séjours des structures enfance/jeunesse, la restauration scolaire et le portage à domicile
60611	Eau et assainissement	32 105,00 €	
60612	Electricité, gaz	163 191,00 €	
60622	Carburants	7 000,00 €	
60623	Alimentation	18 468,00 €	
60628	Autres fournitures non stockées	2 676,00 €	dont achat de couches pour la structure multi-accueil.
60631	Fournitures d'entretien des bâtiments communaux	13 500,00 €	
60632	Fournitures de petit équipement	29 000,00 €	
60633	Fournitures de voirie	3 000,00 €	
6064	Fournitures administratives	12 196,00 €	
6067	Fournitures scolaires	24 172,00 €	
6068	Autres matières et fournitures	7 726,00 €	
611	Contrat prestation de services	6 900,00 €	
6132	Locations immobilières	19 460,00 €	dont location du local d'activités à 3MH
6135	Locations mobilières	15 200,00 €	photocopieurs écoles et services administratifs, équipement téléphonique
61521	Terrains	18 276,00 €	entretien terrains de football, concessions cimetière
615221	Entretien et réparation bâtiments publics	34 216,52 €	travaux effectués au sein des bâtiments publics (écoles, mairie ...)
615231	Entretien et réparation voiries	10 000,00 €	
615232	Entretien et réparation réseaux	1 500,00 €	
61524	Bois et forêts	9 000,00 €	
61551	Entretien matériel roulant	4 750,00 €	
61558	Autres biens mobiliers	97 336,00 €	chauffage, matériel incendie, téléphonie, informatique ...
6156	Maintenance	40 284,00 €	contrats maintenance informatique, téléphonie, alarmes incendie et protection, photocopieurs ...
6161	Assurance multirisques	68 062,00 €	
6182	Documentation générale et technique	1 400,00 €	
6184	Versements à des organismes de formation	3 068,00 €	formation personnel communal

6226	Honoraires	13 820,00 €	honoraires médecins / prestations de vérification installations électriques / analyses phytosanitaires
6228	Divers	14 656,00 €	indemnités études dirigées
6232	Fêtes et cérémonies	51 768,00 €	gerbes pour cérémonies et décès, organisation des cérémonies, des manifestations culturelles et des repas des personnes âgées
6237	Publications	5 300,00 €	impressions journal municipal
6247	Transports collectifs	45 150,00 €	location de cars
6261	Frais d'affranchissement	22 000,00 €	
6262	Frais de télécommunications	27 000,00 €	
62878	Remboursements de frais à d'autres organismes	36 819,00 €	remboursements frais scolarité, restauration et séjours enfants scolarisés dans d'autres communes, convention services partagés pour l'éclairage public
63512	Taxes foncières	19 000,00 €	

● **Chapitre 012 - CHARGES DE PERSONNEL**

**3 483 472,00 € (67,24 % des dépenses)**

Une progression de 1,88 % par rapport aux crédits votés au BP 2017.

Ce chapitre comprend notamment :

	Salaires et charges		
64111	Rémunération principale personnel titulaire	1 486 370,00 €	
64131	Rémunération personnel non titulaire	488 012,00 €	
64162	Emplois d'avenir	12 000,00 €	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	511 507,00 €	

● **Chapitre 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**

**223 371,57 € (4,31 % des dépenses)**

Une progression de 0,06 % par rapport aux crédits votés au BP 2017.

Ce chapitre comprend essentiellement :

6531	Indemnités	107 295,00 €	indemnités des élus
6533	Cotisations de retraite	7 814,00 €	cotisation retraite des élus
6535	Formation	1 000,00 €	
6541	Créances admises en non-valeur	500,00 €	
6542	Créances éteintes	500,00 €	
65548	Autres contributions	8 931,00 €	contributions aux organismes de regroupement : CPRH, SYNCOM
657362	CCAS	2 808,03 €	subvention versée au CCAS
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	85 909,54 €	

● **Chapitre 66 - CHARGES FINANCIERES**

**118 976,91 € (2,30 % des dépenses)**

Une diminution de 0,14 % par rapport aux crédits votés au BP 2017.

Il s'agit des intérêts des emprunts.

● **Chapitre 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES**

**1 150,00 € (0,02 % des dépenses)**

Ce sont les titres annulés sur exercices antérieurs, les intérêts moratoires et les remboursements de trop-perçus.

● **Chapitre 042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION**

6811	Dotations aux amortissements	127 297,00 €	<i>l'amortissement est la technique comptable qui permet chaque année de constater la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler en section d'investissement</i>
------	------------------------------	--------------	--

**2 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

**5 180 445,00 €**

Une progression de 0,09 % par rapport aux crédits votés au BP 2017.

● **Chapitre 013 - ATTENUATION DE CHARGES**

**34 700,00 € (0,67 % des dépenses)**

Ce chapitre comprend essentiellement :

6419	Remboursement sur rémunérations du personnel	33 700,00 €	
------	--	-------------	--

● **Chapitre 70 - PRODUITS DES SERVICES**

**496 060,00 € (9,58 % des recettes)**

Une diminution de 11,49 % par rapport aux crédits votés au BP 2017.

Ce chapitre comprend essentiellement :

70311	Concession dans les cimetières	2 600,00 €	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	33 000,00 €	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	800,00 €	participation des usagers
7066	Redevances et droits des services à caractère social	71 000,00 €	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	348 000,00 €	
70688	Autres prestations de services	18 000,00 €	
70878	Remboursements par d'autres redevables	22 400,00 €	participation des communes aux frais de restauration des enfants non breuillois scolarisés à Brou / remboursements frais eau et chauffage du collège ...

● **Chapitre 73 - IMPOTS ET TAXES**

**3 187 793,00 € (61,54 % des recettes)**

Une progression de 6,96 % par rapport aux crédits votés au BP 2017.

Ce chapitre est essentiellement constitué de :

73111	Contributions directes	2 570 860,00 €	taxe d'habitation et taxes foncières
73211	Attribution de compensation	249 410,00 €	reversement de fiscalité par la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	101 435,00 €	
73224	Fonds départemental des DMTO	140 000,00 €	reversement par le département de la fiscalité liée aux mutations foncières
7343	Taxe sur les pylônes électriques	37 088,00 €	
7351	Taxe sur l'électricité	53 000,00 €	
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	2 000,00 €	

● **Chapitre 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS**

**1 321 957,00 € (25,52 % des recettes)**

Une diminution de 10,65 % par rapport aux crédits votés au BP 2017.

7411	Dotation forfaitaire	701 000,00 €	
74121	Dotation de solidarité rurale	59 000,00 €	
74127	Dotation nationale de péréquation	53 400,00 €	
74712	Emplois d'avenir	8 000,00 €	participation de l'Etat
7473	Département	24 300,00 €	subvention départementale en faveur de la petite enfance
7478	Autres organismes	368 640,00 €	versements de la CAF dans le cadre des contrats Enfance/Jeunesse (CEJ)
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	11 217,00 €	
748314	Compensation d'exonération par l'Etat de la fiscalité locale :		
	Dotation unique spécifique taxe professionnelle	400,00 €	
74834	Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	3 000,00 €	
74835	Compensation au titre des exonérations des taxes d'habitation	56 500,00 €	
7488	Autres attributions et participations	31 500,00 €	

● **Chapitre 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**

**139 035,00 € (2,68 % des recettes)**

Une progression de 0,24 % par rapport aux crédits votés au BP 2017.

752	Revenus des immeubles	127 135,00 €	loyers logements communaux et local espace santé
758	Produits divers de gestion courante	11 900,00 €	charges locatives

● **Chapitre 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS**

**900,00 € (0,02 % des recettes)**

7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	800,00 €	dont remboursements divers (sinistres assurance ...)
------	---	----------	--

**SECTION D'INVESTISSEMENT****1 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2 915 193,00 €**

Une progression de 120,61 % par rapport au crédits votés au BP 2017.

**● Chapitre 16 - REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS 302 400,00 €**

1641	Emprunts en euros	301 113,00 €	remboursement du capital de la dette
16818	Autres prêteurs	1 287,00 €	remboursement emprunt CAF

**● Chapitre 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES 55 569,00 €**

Les principaux investissements 2018 se répartissent ainsi :

2182	Matériel de transport	29 396,00 €	Véhicule - Police Municipale
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 257,00 €	Equipement services municipaux
2184	Mobilier	10 857,00 €	dont 22 796 € pour le service de Police
2188	Autres immobilisations corporelles	11 059,00 €	Municipale

**● Chapitre 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS 2 530 843,00 €**

2312	Agencements et aménagements de terrains	141 601,00 €	Aménagement cour Ecole et Centre de loisirs Demetz
2313	Constructions	2 191 483,00 €	Agrandissement Ecole et Centre de loisirs Demetz
2315	Installations, matériel et outillage techniques	197 759,00 €	Réaménagement Rue Pasteur : études, travaux enfouissement, aménagement de la voirie

**● Chapitre 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES**

2313	Constructions	26 381,00 €	Opération d'intégration des frais d'études suivies de réalisation
------	---------------	-------------	---

**2- RECETTES D'INVESTISSEMENT 2 915 193,00 €****● Chapitre 10 - DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES 237 060,00 €**

10222	Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	69 060,00 €	relatif aux dépenses d'investissements 2017
10226	Taxe d'aménagement	168 000,00 €	

● **Chapitre 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

**502 455,00 €**

1323	Départements	81 647,00 €	Contrat Intercommunal Développement - CID - Agrandissement Ecole + Centre loisirs Demetz
13251	GFP de rattachement	95 808,00 €	fonds de concours CAPVM - voirie 2017 et 2018
1328	Autres	160 000,00 €	CAF - subvention agrandissement Ecole + Centre loisirs Demetz
1341	DETR	165 000,00 €	DETR 2017 - agrandissement Ecole + Centre loisirs Demetz

● **Chapitre 16 - EMPRUNTS EN EUROS**

**1 000 000,00 €**

● **Chapitre 024 - PRODUITS DE CESSIONS**

**1 022 000,00 €**

Cessions parcelles à MDH - projets constructions Carnot/Joffre, Carnot/Feydeau

● **Chapitre 040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS**

28	<i>Amortissement des immobilisations</i>	127 297,00 €	
----	--	--------------	--

● **Chapitre 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES**

2031	<i>Frais études</i>	26 381,00 €	<i>Opération d'intégration des frais d'études suivies de réalisation</i>
------	---------------------	-------------	--